



Ville de Mont-Saint-Hilaire

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### - Mont-Saint-Hilaire -

## En route vers une trame verte et bleue assurant la pérennité des milieux naturels du secteur urbain du chemin de la Montagne

**Mont-Saint-Hilaire, le 3 mai 2023** – La Ville de Mont-Saint-Hilaire est heureuse d’annoncer qu’elle officialise des ententes pour une éventuelle acquisition des boisés AF18 et AF19, pour un total de près de 7 hectares à protéger à perpétuité. Il s’agit d’un pas de plus dans la concrétisation de son programme particulier d’urbanisme (PPU) pour le secteur urbain du chemin de la Montagne, logé entre les quartiers existants de la Pommeraie et du Flanc-Sud et s’étendant du chemin Ozias-Leduc, jusqu’à la limite de la zone agricole permanente.

Proposant un cadre d’aménagement qui rend compte de caractéristiques paysagères et patrimoniales distinctives à ce secteur, ce PPU vise la valorisation des milieux naturels, avec une architecture recherchée, durable et diversifiée. La qualité du milieu de vie et le traitement particulier du chemin de la Montagne se trouvent au cœur même des balises de ce concept d’aménagement qui offrira une trame verte et bleue visant à rétablir les liens entre les espaces naturels et ainsi assurer la pérennité des milieux boisés, humides et hydriques du secteur.

« Depuis l’adoption de notre PPU il y a un peu moins d’un an, plusieurs efforts ont été déployés pour ouvrir les discussions avec certains propriétaires afin de pouvoir présenter ces ententes qui contribueront à ce que la trame verte et bleue prenne forme. Un premier projet de lotissement a récemment fait l’objet d’une approbation et nous voilà à la conclusion d’éventuelles ententes pour l’acquisition des deux principaux boisés d’intérêt du secteur pour un montant total d’environ 7 735 000\$. Ces ententes sont assorties de conditions, notamment, l’implication de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) comme partenaire financier avec le programme de la *Trame verte et bleue* et l’approbation de règlements d’emprunt, le tout, afin de réduire la charge sur les contribuables », mentionne le maire de Mont-Saint-Hilaire, Monsieur Marc-André Guertin.

« Nous pouvons être fiers de ces avancées, d’autant plus qu’elles sont toutes en corrélation avec nos valeurs environnementales, favorisant un équilibre entre l’occupation du territoire et la protection des écosystèmes, la récente jurisprudence en matière d’environnement ainsi que les décisions imposées à la Ville en lien avec ce secteur », ajoute ce dernier.

Le lotissement prévu dans le secteur permettra de maintenir une basse densité sur le chemin de la Montagne en conservant un lotissement qui fait le pont entre les milieux urbains et agricoles. Le projet prévoit aussi de poser les premiers jalons pour la création d’un parc linéaire avec sentiers, protégeant les boisés à perpétuité et rendant accessible le milieu. Ce parc linéaire sera doté d’aménagements de mobilité active permettant de connecter avec les quartiers limitrophes. À terme, la Ville désire y préserver environ 30% de milieux naturels.

## **Une campagne de sociofinancement en appui**

Afin de poursuivre cette transition écologique, la campagne de sociofinancement entamée par la Ville en juin 2022 est toujours en cours. Plusieurs personnes se sont déjà montrées généreuses et engagées pour la cause. Les dons recueillis à ce jour et ceux à venir permettront de contribuer à l'acquisition d'autres parcelles dans des secteurs d'intérêt comme des boisés, des milieux humides et des percées visuelles de Mont-Saint-Hilaire. La Ville veut ainsi attribuer des statuts juridiques de protection de conservation aux parcelles acquises afin d'assurer la pérennité de ces milieux. Si vous désirez contribuer ou en connaître davantage sur les objectifs de cette campagne, vous êtes invités à vous diriger vers le site [notremsh2035.com](http://notremsh2035.com) dans la section « Zone A-16 ».

### **À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire**

*Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.*

– 30 –

**Source :** Ville de Mont-Saint-Hilaire  
**Information :** Services aux citoyens et communications  
[communications@villemsh.ca](mailto:communications@villemsh.ca)